



## **Politique environnementale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie**

Consciente de l'enjeu majeur que représente la préservation de l'environnement pour les générations actuelles et futures tant au niveau mondial que local, notre association, l'Union des Villes et Communes de Wallonie, s'engage à réduire son impact environnemental dans une perspective d'amélioration continue.

L'ensemble des actions envisagées dans le cadre de notre démarche visent à:

- respecter l'ensemble des exigences légales applicables à notre association;
- réduire notre production de déchets en privilégiant la prévention et en améliorant le taux et la qualité des collectes sélectives;
- maîtriser au mieux nos consommations d'énergie;
- prendre en compte les critères environnementaux, éthiques et sociaux dans notre politique d'achat;
- former et responsabiliser l'ensemble du personnel de notre association par rapport à leur impact quotidien sur l'environnement et au rôle de chacun dans ce projet en adaptant nos comportements à un mode de vie durable;
- devenir un modèle en matière de gestion de l'environnement pour les membres de notre association et promouvoir un partage utile de notre expérience acquise en la matière au travers de l'ensemble de nos missions;
- poursuivre la promotion des principes d'une mobilité durable du personnel dans le cadre de ses déplacements professionnels.

Namur, le 21 septembre 2009,

Louise-Marie BATAILLE  
Secrétaire générale

Jacques GOBERT  
Président